

COMMUNIQUE DES AVOCATS DU FRONT NATIONAL POUR LA DEFENSE DE LA CONSTITUTION

Le 5 septembre 2021, des officiers des forces spéciales ont annoncé avoir capturé le Président Alpha CONDE et dissous les institutions.

Les soussignés rappellent que depuis plusieurs mois, le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) conteste les conditions dans lesquelles Alpha CONDE s'est maintenu au pouvoir par le biais d'un troisième mandat inconstitutionnel ainsi que les graves violations des droits fondamentaux ayant abouti à un signalement devant la Cour pénale internationale.

Les soussignés annoncent qu'ils ont d'ores et déjà écrit au procureur de cette cour pour réaffirmer leur souhait qu'une enquête soit rapidement ouverte, en l'informant de cette évolution. Plus que jamais dans ces circonstances, la population guinéenne et les victimes réaffirment leur souhait que la vérité puisse se manifester et que la justice soit rendue.

Les soussignés réitèrent leur totale détermination pour que l'ensemble des personnes ayant participé aux exactions commises répondent de leurs actes devant la justice. Toutes les voies de recours ouvertes seront introduites pour y parvenir. L'impunité doit cesser.

De la même manière qu'ils l'ont exprimé par les recours introduits ces derniers mois, les soussignés exerceront la plus grande vigilance quant au respect des libertés et droits fondamentaux dans les mois qui suivent. Ils souhaitent que la Guinée revienne rapidement à la stabilité institutionnelle qu'elle réclame depuis de trop nombreuses années et que la transition démocratique annoncée se fasse rapidement, dans le respect de la justice et des droits de toutes les parties prenantes.

Paris, le 8 septembre 2021



William Bourdon



Vincent Brengarth